

Annexe 5 : Fiche de demande de bonification au titre du handicap

**Date limite de retour du dossier : vendredi 12 avril 2019
à la DSDEN du Jura – Division du 1er degré
qui transmettra ensuite au Rectorat de Besançon**

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone fixe Téléphone portable

Mél :

Grade :

Affectation en 2018/2019 :

(cocher la case correspondante)

à titre définitif à titre provisoire

S'agit-il d'une première demande ou d'un renouvellement ?

Si renouvellement, merci d'indiquer l'année où vous avez bénéficié de la bonification :

Il convient de fournir les pièces suivantes au médecin – conseiller technique du recteur.

Les agents qui participent au mouvement intra-académique pour cette raison sont invités à constituer un dossier qui devra comprendre :

- une demande manuscrite motivée.
- des pièces justificatives délivrées par votre (vos) médecin(s) transmises sous pli fermé.
- une copie de la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH).

A....., le

signature